

Une mutuelle proposée aux moins bien nantis

Publié le 28/05/2015 Jean-Marc Lernoald

Ceux qui n'ont pas accès aux soins recevront des offres à bas prix.



Les mutuelles proposées permettront un meilleur accès aux soins pour les plus démunis. ©
photo j.-m. l.

« Nous vous adressons les félicitations du groupe socialiste : vous évitez aux personnes les plus fragiles d'éviter de se soigner... » Une fois n'est pas coutume, Brigitte Pouydesseau, au nom de ses camarades, a applaudi le partenariat que va passer la Ville avec l'association Actiom, pour une offre de complémentaire santé proposée aux Tonneinçais. Un dispositif encore peu usité, présenté en conseil municipal, mardi soir.

« 4,5 millions de Français n'ont plus accès à une couverture de frais de santé et bien d'autres se couvrent à minima par manque de moyens financiers, et les contrats collectifs en entreprise donnent aujourd'hui une réponse destinée uniquement aux salariés », expliquait Liliane Kulon (finances), qui a suivi le dossier avec Liliane Bordes (affaires sociales).

Sans questionnaire de santé

L'association Actiom propose des solutions alternatives via le dispositif « Ma commune ma santé », soit deux mutuelles et six offres aux résidents des municipalités partenaires, principalement à ceux qui ne sont pas salariés. Les Tonneinçais, quelque que soit leur âge, auront accès à des tarifs mutualisés avantageux, sans sélection médicale ni questionnaire de santé.

De son côté, la Ville n'est contrainte à aucun engagement financier et ce partenariat ne lui coûtera rien. Cela permettra, de surcroît, une meilleure détection de ceux qui ne bénéficient d'aucune couverture, puisque les inscriptions à ces mutuelles se feront par l'intermédiaire du Centre communal d'action sociale, où l'on découvre parfois des situations critiques comme le rappelait, mardi, Liliane Bordes, qui a rencontré des jeunes dépourvus de toute couverture sociale.

S'il n'y aura pas de questionnaire santé pour souscrire aux mutuelles proposées, en revanche, la mairie va en envoyer un aux Tonneinçais ces prochains jours, mais il s'agira uniquement de sonder leurs besoins et les situations. Après analyse des réponses, une réunion publique aura lieu en septembre pour expliquer ce système de mutuelles complémentaires.